

LE BIMI

la
cgt
93

N° 942 • Mai 2026 • Mensuel syndical de l'Union Départementale CGT 93 • 1.50 €

ON S'ORGANISE !



Info luttes :

Union Syndicale de la construction, une 1ère rencontre qui en appelle d'autres - P 7

Travailleur·euses sans papiers :

Procès des chantiers JO - Béton et hommes de paille - P 7

Féminisme :

Les Violences Sexistes et Sexuelles: de quoi parle-t-on ? - P 10

IHS 93 :

1936: Front Populaire - L'action décisive de la classe ouvrière - P 14



Credit photo : Fotosearch - GraphicObsession.

Votre organisation syndicale nous fait confiance, pourquoi pas vous ?

La Macif vous propose des solutions pour vous
et votre famille : auto, habitation, santé, crédit...

Et aussi des solutions adaptées au monde
de l'entreprise et des associations.

→ Pour plus d'informations : [macif.fr](https://www.macif.fr)



La Macif,
c'est **vous.**

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos
capacités de remboursement avant de vous engager.



Les contrats santé distribués par la Macif sont assurés par une mutuelle régie par le Livre II du Code de la mutualité et adhérente à la Mutualité Française.

Les crédits à la consommation distribués par la MACIF sont des produits **SOCRAM BANQUE**, Société anonyme. Capital 70 000 000 €. RCS NIORT 682 014 865. Siège social : 2 rue du 24 février CS90000 79092 NIORT cedex 9. Mandataire d'assurance n° ORIAS 08044968 (www.orias.fr).

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort. **Mandataire exclusif en opérations de banque et en services de paiement pour le compte de Socram Banque. N° Orias 13005670 (www.orias.fr)**



Kamel BRAHMI
Secrétaire général
de l'UD CGT 93

édito

On s'organise !

En Seine-Saint-Denis, nous travaillons inlassablement au renforcement de notre outil syndical. Le pôle Vie syndicale de notre Union départementale mène ce chantier de façon méthodique et très volontariste, avec des résultats qui commencent à poindre.

L'Union locale de Stains va ainsi connaître une nouvelle dynamique, dans une ville qui accueille un salariat populaire et qui a particulièrement besoin d'une structure CGT de proximité renforcée.

Autre projet : la création d'une Union syndicale départementale des salarié·es de la construction, qui devrait être opérationnelle d'ici la fin 2026. Cette structure sera un point d'appui très utile pour implanter la CGT dans des professions qui connaissent des conditions de travail difficiles, une précarité structurante et un taux de syndicalisation bien trop bas.

La feuille de route des camarades de la CGT Construction est claire : faire monter les revendications des travailleurs et travailleuses dont on remarque autant le fruit de leurs labeurs — tramways, métros, logements, routes... — qu'on ignore, voire invisibilise, les conditions sociales de leur réalisation.

À Rosny-sous-Bois, ville où la droite a été battue lors des dernières élections municipales au profit d'une coalition de gauche, des discussions ont été engagées pour rouvrir une Bourse du travail. La CGT porte des demandes de locaux à proximité du centre commercial, le plus dynamique du 93, afin d'être au plus près de ce qui constitue un véritable bassin d'emploi.

À Romainville, c'est une nouvelle localisation pour les locaux de l'Union locale qu'exigent nos camarades, afin d'en faciliter l'accès aux salarié·es. Une structure CGT qui n'offre pas de places de parking, qui est totalement excentrée et qui nécessite le dernier GPS à la mode pour être retrouvée peut difficilement rayonner auprès des travailleurs et travailleuses.

Pour la CGT, rien ne doit entraver l'accès à nos équipes militantes : rien n'est trop beau pour la classe ouvrière !

La CGT est de tous les combats qui portent le progrès social et l'émancipation. Pour la hausse des salaires, pour le développement de nos services publics, pour la justice et la paix, contre l'extrême droite, il nous faut une organisation qui se muscle et gagne en efficacité.

En Seine-Saint-Denis, les camarades de l'Éducation continuent la bataille pour un plan d'urgence. Nous avons contribué à la campagne de financement de la dernière Flottille de Gaza pour la liberté. Des camarades sont allés à Cuba pour témoigner de notre soutien face à l'impérialisme des États-Unis et apporter des fonds pour la mise en place de panneaux photovoltaïques. À Roissy s'engage une lutte contre le durcissement des conditions d'obtention et de renouvellement des Titres de circulation aéroportuaire, documents qui donnent — ou non — le droit de travailler sur la plateforme.

Le travail, la ville, le monde : tout nous concerne, tout nous intéresse !

Sommaire



03 Editorial

04 Portrait de camarade: Ousmane CAMARA, membre de la CE de l'UD.

05 28 avril, journée internationale de la santé et de la sécurité au travail / Union Syndicale de la Construction, une première rencontre qui en appelle d'autres.

06 L'union locale CGT Noisy-le-Grand se renouvelle !

07 Procès des chantiers des JO - Béton et hommes de paille.

08 1er Mai: Retour en images.

10 Les Violences Sexistes et Sexuelles: de quoi parle-t-on?

11 Plan de formation 2026 de l'UD CGT 93

12 USR CGT 93 - Retraité·e·s, ne nous laissons pas attirer par les griffes de l'extrême droite

14 IHS 93 - 1936: Front Populaire - L'action décisive de la classe ouvrière

Portrait de camarade

Ce mois-ci c'est de notre camarade Ousmane Camara, membre de la CE de l'UD CGT 93, que nous faisons le portrait.



Ousmane, tu n'échappes pas à la traditionnelle question sur ton parcours personnel et professionnel, peux-tu nous parler de toi ?

Je suis né au Blanc-Mesnil puis à l'adolescence, nous sommes venus nous installer à Stains avec ma famille. J'y suis aujourd'hui depuis 40 ans. A l'école, j'ai passé mon CAP, mon BEP et mon Bac Professionnel en électrotechnique. J'ai démarré ensuite un BTS mais que j'ai dû arrêter à la suite d'un drame familial après lequel j'ai eu besoin de travailler.

J'ai commencé simplement comme employé polyvalent chez un traiteur qui s'occupait d'événements au Palais des Congrès de la porte de Versailles. J'ai été sur plusieurs activités : réception, logistique, plonge etc.

J'ai eu l'opportunité de postuler et d'entrer chez SPIE et le domaine de la construction en 1998 où j'ai pu utiliser mes compétences professionnelles, toujours du côté de la porte de Versailles, notamment sur l'approvisionnement en courant de tous les salons qui s'y déroulent : salon de l'automobile, de la moto, de l'agriculture etc.

J'ai ensuite travaillé rue de Vaugirard au siège du Crédit Agricole comme chef de zone et responsable « courant fort » puis enfin à la Cité des Sciences, au Ministère de l'Intérieur et au poste où je suis aujourd'hui.

Peux-tu revenir également sur ton engagement syndical à la CGT ?

Je me suis syndiqué au début des années 2010, un peu par hasard. J'ai eu à me défendre contre ma hiérarchie notamment en raison de non augmentations de salaires malgré des promesses qui m'avaient été faites. Je n'ai pas hésité à « remuer » tout ce que j'ai pu afin d'obtenir satisfaction et c'est à la suite de cela que des collègues m'ont dit que ma place était à la CGT.

J'ai été d'abord élu dans l'entreprise et occupé le mandat de délégué syndical. J'ai suivi le maximum de formations notamment au centre Benoit Frachon, que je ne peux que conseiller à tous les camarades.

Tu as ensuite peu à peu intégré l'interpro, peux-tu parler de cette démarche ?

En effet, je suis aujourd'hui membre du bureau de l'Union Locale de St-Denis et j'ai intégré la CE de l'UD lors du dernier congrès. Cela s'est faite d'abord par curiosité : de découvrir des secteurs professionnels que je ne connaissais pas du tout comme le commerce, la restauration etc. et cela a été très enrichissant. Puis l'idée de renseigner et accompagner des salarié-es très souvent isolé-es dans des petites entreprises m'a beaucoup intéressé.

Pour finir, tu participes à la relance de l'Union Locale de ta ville, à Stains, présente-nous le projet s'il te plaît.

Malheureusement l'UL de Stains n'accueille plus de salarié-es depuis quelques temps alors que de beaux locaux existent. En même temps, j'étais sollicité par de plus en plus d'habitant-es concernant des problèmes avec leur employeur. Il m'a paru alors indispensable de pouvoir réimplanter l'UL dans la ville dans une ville où il n'existe pas de structure syndicale ouverte pour les salarié-es du privé. J'espère pouvoir redonner de la visibilité locale à la CGT car je suis persuadé qu'il y a du potentiel dans cette ville populaire. Il s'agira aussi de reprendre contact avec les syndicats et sections implantées dans les entreprises de la ville afin de recréer du lien et du travail en commun.

28 avril, journée internationale de la santé et de la sécurité au travail

Le 28 avril dernier, notre Union Départementale appelait à la mobilisation à l'occasion de la journée internationale de la santé et de la sécurité au travail.

Comme l'année passée, un rassemblement se déroulait dans le 13ème arrondissement de Paris, allée Amara Dioumassy. Cet espace n'est pas choisi sans raison. Il s'agit du seul lieu public de France à porter le nom d'un ouvrier mort au travail. Cette reconnaissance a été le fruit d'une lutte acharnée menée par plusieurs camarades de la construction notamment en Seine-Saint-Denis.

La journée internationale de la santé et de la sécurité au travail est l'occasion de visibiliser les morts et blessures au travail évitables. Dans le monde, chaque année, on dénombre près de 380 millions d'accidents du travail, entraînant absences, handicaps, voire la mort : plus de 3 millions de décès sont liés aux accidents du travail ou aux maladies professionnelles.

En 2024, en France, le bilan de la Sécurité Sociale dénombrait 1 297 mort-es au travail ou par le travail (auxquels il faut ajouter les travailleur-euses dépendant du régime agricole, des régimes spéciaux, de la fonction publique, et les indépendant-es, non comptabilisé-es dans le rapport) réparti-ies ainsi :

- 764 décès à la suite d'un accident de travail ;
- 318 à la suite d'un accident de trajet ;
- 215 décès à la suite d'une maladie professionnelle.

C'est un scandale national, ce sont plus de 3 mort-es par jour – invisibilisé-es ou traité-es le plus souvent comme de simples faits divers dans la presse quotidienne régionale.

Union Syndicale de la Construction, Une première rencontre qui en appelle d'autres

Depuis plusieurs années, notre département ne disposait plus d'une Union Syndicale de la Construction active. Afin de remédier à ce manque, notre Union Départementale, épaulée par les secrétaires de plusieurs syndicats de Seine-Saint-Denis, a initié une première réunion de travail qui s'est déroulée le 18 avril dernier. Objectif : permettre aux camarades des différents syndicats de la construction, du bois et de l'ameublement de se rencontrer et d'échanger sur leurs réalités professionnelles, leurs besoins et les possibilités de l'action syndicale dans le 93.

Ce sont 7 syndicats qui ont répondu à l'invitation, un bon début pour cette première. Nous avons également pu compter sur la présence d'un dirigeant fédéral qui a pu apporter son soutien à l'initiative et témoigner de la volonté de la fédération d'apporter une aide matérielle et financière à la future activité.

Tous les camarades présents ont pu évoquer les attentes de leur syndicat sur la remise en route d'une structure visant à coordonner l'activité dans un département

comme le nôtre qui compte beaucoup de travailleurs du bâtiment. La proposition de mise en place de permanences syndicales dédiées aux travailleurs de la construction à l'UD de Bobigny fait son chemin.

Une première rencontre stimulante qui a déjà une suite, un nouveau rendez-vous est d'ores et déjà fixé le samedi 19 septembre, réunion qui sera l'occasion de (re)créer officiellement l'US Construction de Seine-Saint-Denis.



L'UNION LOCALE CGT NOISY-LE-GRAND SE RENOUVELLE !



Nous étions 39 délégué-es au congrès de notre UL les 13 et 14 avril derniers. Comme beaucoup d'UL, elle couvre quatre villes du 93 : Noisy-le-Grand, Neuilly-sur-Marne, Neuilly-Plaisance et Gournay-sur-Marne, pour près de 45 000 salarié-es. Nous avons été accueilli-es chaleureusement par les camarades de l'hôpital en santé mentale de Ville-Evrard.

Le dernier congrès de l'UL remontait à 2017. Les échanges autour du rapport d'activités ont porté sur nos capacités de mobilisation face au rouleau-compresseur néolibéral manœuvré par Macron et ses gouvernements successifs à la botte du patronat depuis plus de 9 ans. Des camarades ont fait état des difficultés rencontrées dans leur établissement, en particulier en situation de très forte vulnérabilité comme pour les copines des entreprises multi-services, dont le quotidien au travail est rendu inhumain. Les camarades ont aussi rappelé les mobilisations sans précédent contre les réformes des retraites de Macron, dont la marche aux flambeaux organisée par l'UL en 2023. L'augmentation faramineuse du budget de la guerre - au détriment des politiques sociales et de nos services publics - a largement été dénoncée. Enfin, plusieurs interventions ont salué le travail essentiel mené par les copaines en charge de l'accueil syndical dans une période où le nombre de licenciements explose.

Les orientations adoptées par notre congrès s'articulent autour d'un objectif : construire, partout où cela est possible, et avec toutes les personnes qui le souhaitent, des forces de résistance et de contestation de proximité, au plus près des salarié-es, des privé-es d'emploi, des précarisé-es et des retraité-es.

La priorité de l'UL sera de déployer la CGT partout sur le territoire. Pour cela le congrès a décidé d'actions très concrètes :

- réaliser un état des lieux exhaustif des établissements présents,
- mener des campagnes ciblées sur les droits des salarié-es isolé-es et précarisé-es dans les déserts syndicaux,
- faire campagne et gagner les élections professionnelles du privé et du public,
- continuer à défendre les droits des retraité-es et leur accès aux services publics.

L'accueil syndical constitue le cœur de l'activité de l'UL. Elle devra être mieux articulée avec nos combats collectifs en proposant de façon systématique la syndicalisation aux personnes accompagnées et en impliquant davantage les camarades sur des actions coup de poing dans les entreprises qui attendent aux droits des travailleur-euses.

Enfin, une place importante sera donnée à la **formation des camarades** ainsi qu'au **fonctionnement le plus ouvert possible** de notre UL dans un esprit de convergence des luttes.

Ce congrès a aussi été l'occasion de se former sur les violences masculines au travail et de s'informer afin d'enrichir la boîte à outils syndicale de chaque camarade. Nous remercions ainsi les camarades de l'ALS 93, de l'IHS CGT 93 et Maëva ainsi qu'Anna de l'IRES pour leur présentation très éclairante.

Fort d'orientations ambitieuses et ancrées dans nos réalités de travail et de militance, le congrès s'est terminé par l'élection d'une nouvelle commission exécutive qui a élu un nouveau secrétaire général, Pavel Desmet et une nouvelle secrétaire à la politique financière, Christelle Vapaille. Un congrès riche en débat et qui donc fortement renouvelé sa direction, les conditions sont ainsi réunies pour engager une dynamique !

Tous les congressistes, et les dirigeants de l'Union départementale ont souhaité remercier chaleureusement notre camarade Renée Lise Talbot, secrétaire général de l'UL depuis 2017, qui va à présent faire valoir ses droits à la retraite tout en continuant à mettre à disposition son expérience syndicale au sein de la commission exécutive de l'Union Locale. Renée Lise n'a pas compté son temps pour animer cette UL, et laisse un « capital syndical » riche et porteur de belles perspectives. L'équipe du BIMl se joint à ce concert de louanges. Reçois nos Fraternelles salutations, chère camarade Renée Lise !

PROCÈS DES CHANTIERS DES JO – BÉTON ET HOMMES DE PAILLE

Janvier 2022, 12 travailleurs sans papiers du BTP arrivaient à l'UL de Bobigny, ils ont été suivis dans les mois suivants par d'autres travailleurs employés sur différents chantiers des Jeux Olympiques en Ile de France. L'ensemble de nos camarades obtiendront leur titre de séjour entre mai 2022 et janvier 2023, grâce à l'action coordonnée de toute la CGT.

Janvier 2022, 12 travailleurs sans papiers du BTP arrivaient à l'UL de Bobigny, ils ont été suivis dans les mois suivants par d'autres travailleurs employés sur différents chantiers des Jeux Olympiques en Ile de France. L'ensemble de nos camarades obtiendront leur titre de séjour entre mai 2022 et janvier 2023, grâce à l'action coordonnée de toute la CGT.

4 ans plus tard, s'ouvrait un procès au tribunal de Bobigny qui allait durer trois semaines.

Dans une période où le gouvernement bloque les régularisations des travailleur·euses sans papiers, nous devons saluer le courage et la ténacité des travailleurs du BTP, sans lesquels ce procès n'aurait jamais eu lieu.

Le déroulement de ce procès a été une leçon sur le fonctionnement du secteur du bâtiment. La société GCC, une des plus grosses entreprises du secteur compte 1 350 salariés et réalise un chiffre d'affaires de plus d'un milliard d'euros, mais les ouvriers ne représentent qu'un tiers de ses effectifs.

Le recours à la sous-traitance et à l'intérim est donc structurel. L'ex-directeur régional expliquait durant le procès que l'obligation légale de vigilance qui s'impose à l'entreprise donneuse d'ordre n'implique pas de contrôler la cohérence des informations communiquées par les sous-traitants. Un des sous-traitants au moment des faits disposait de trois salariés quand il en fallait dix fois plus !

Ce sentiment d'impunité résulte aussi des ordonnances « Macron » qui ont créé le CDI de « chantier », qui permet aux entreprises de réaliser ce tour de passe-passe.

Pour les travailleurs, considérés comme de la chair à

chantier, pas de respect de la convention collective, de prime de panier, d'indemnités de transport, non-fourniture des EPI, non-paiement des heures sup et des congés payés et cerise sur le gâteau la non-déclaration des accidents du travail.

C'est dans ces conditions que s'est constitué ce réseau de sous-traitance. Ce réseau dont 21 personnes et trois sociétés encore en activités ont été condamnées par le tribunal. Ce que cette affaire a révélée en plus du préjudice financier pour notre système de protection sociale, chiffré à plus de 8 millions d'euros, c'est la constitution d'un véritable kyste avec des sociétés interchangeable et liquidables en cas de problème, gérants de paille, présence de société d'intérim pour délivrer des cartes BTP.

C'est donc la mise en lumière d'un modèle économique réunissant donneur d'ordre et réseau de sous-traitance qui gangrène le secteur du BTP.

Le rendu du jugement est intervenu le 15 avril 2026. GCC a été condamné pour manquement grave et manifeste à son devoir de vigilance à 540 000 euros d'amende et un an avec sursis d'interdiction de marchés publics. Son directeur régional, en charge de superviser les travaux a été condamné à 1 an de prison avec sursis, 10 000 euros d'amende et un an d'interdiction de gérer. Prison ferme pour les organisateurs du réseau des entreprises de sous-traitance et des peines avec sursis pour les gérants de paille. Les travailleurs ont obtenu du tribunal en réparation entre 12 000 et 16 000 euros chacun.

Cependant le combat va se poursuivre malgré cette première victoire, GCC et d'autres protagonistes ayant fait appel.

1ER MAI : RETO



OUR EN IMAGES





LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES : DE QUOI PARLE-T-ON ?

Les violences sexistes et sexuelles sont le plus souvent spécifiques, c'est-à-dire qu'elles touchent plus particulièrement les personnes en situation de discrimination, d'infériorité, de vulnérabilité comme les femmes, les enfants, les personnes handicapées...

Les violences sexistes et sexuelles sont le plus souvent spécifiques, c'est-à-dire qu'elles touchent plus particulièrement les personnes en situation de discrimination, d'infériorité, de vulnérabilité comme les femmes, les enfants, les personnes handicapées...

Les violences contre les femmes sont au cœur des inégalités et des processus de domination. Elles prennent de multiples formes et on peut en distinguer 6 types : les violences administratives, physiques, gynécologiques, psychologiques, économiques et sexuelles. Ces violences visent à assigner les femmes à une position d'infériorité, à leur place « naturelle ». Les stéréotypes, en naturalisant les inégalités, permettent de normaliser cette hiérarchie, de faire comme si elle était liée à la différence de sexe des individus. Ces violences sont infligées à toutes celles et ceux qui refusent l'assignation à leur genre et pénalisent les personnes en raison de leur orientations sexuelles.

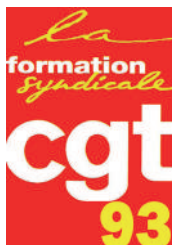
Parmi ces violences, il y a :

- **Les violences conjugales** peuvent être morales, psychologiques, sexuelles, physiques, économiques ou tout en même temps. 225 000 femmes par an âgées de 18 à 75 ans en sont victimes. Se sont des situations où les faits de violences sont récurrents, cumulatifs, s'aggravent et s'accroissent et sont inscrits dans un rapport de force asymétrique.
- **Le viol** est un crime. En France il y a un viol toutes les 10 minutes, soit 144 viols par jour. Ce qui représente 62 000 femmes dont seulement 8% porteront plainte.
- **L'inceste** : toute relation sexuelle entre deux ou plusieurs membres d'une même famille, reliés par un lien de parenté ou par alliance. En France, 1 personne sur 5 est victime de violences sexuelles

dans l'enfance et 6,11% des Français-e-s ont subi un inceste. Ce sont 160 000 enfant qui chaque année sont ainsi victimes de violences sexuelles.

- **Le harcèlement de rue** : au cours de leur vie 8 femmes sur 10 ont déjà été confrontées à au moins une forme d'atteinte ou d'agression sexuelle dans la rue ou dans les transports en commun. Au total 41% des Françaises ont déjà fait l'objet d'un contact sexuel imposé dans un lieu public.
- **L'agissement sexiste** : tout agissement lié au sexe d'une personne, ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité ou de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant.
- **Le harcèlement sexuel** se caractérise par le fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle ou sexiste
- **Le cyberharcèlement ou cybersexisme**. Il s'agit de transposition de propos, comportements et violences sexistes dans les espaces numériques. 1 fille sur 3 entre 15 et 20 ans a été victime de harcèlement en ligne ; 1 fille sur 5 entre 13 et 16 ans a déjà reçu des messages à caractère sexuel en ligne.

A la CGT comme ailleurs, les violences sexistes et sexuelles existent. Elles ne peuvent être tolérées et remettent fondamentalement en cause le droit de militer et s'engager des femmes syndiquées et des militantes. Alors pour lutter contre ces violences dans notre organisation, il est essentiel de se former pour nous permettre d'avoir les bons réflexes et de réagir en cas de violences.



COLLECTIF FORMATION SYNDICALE UD CGT 93

PLAN DE FORMATION 2026

Formation pour « Être acteur toute sa vie »

- Développer la CGT (ex N2) : Module 1 du 16 au 20 février et Module 2 du 16 au 20 mars reportée pour le module 1 du 18 au 22 mai et pour le module 2 du 22 au 26 juin 2026
- Développer la CGT (ex N2) : Module 1 du 12 au 16 octobre et Module 2 du 16 au 20 novembre
- Lutter contre les idées d'extrême droite : Le 25 septembre
- Combattre les violences sexistes et sexuelles au travail : Du 01 au 3 avril ou du 09 au 11 décembre
- Initiation à l'utilisation du droit : Du 21 au 22 mai
- Découvrir le syndicalisme Retraité : Du 15 au 16 octobre
- Maquettage d'un tract sous Canva : Du 25 au 26 juin
- Bureautique : Du 13 au 17 avril ou du 21 au 25 septembre

Formation « Accompagnement à la responsabilité »

- Politique financière syndicat / Union Locale : Du 30 novembre au 4 décembre
- Formation des formateur-rices : Du 02 au 06 février
- Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) : Du 09 au 10 février
- Négociation d'un protocole électoral : Du 5 au 6 février
- Communication : Du 15 au 19 juin
- Animation des Luites et Sécurité (ALS) : Du 22 au 23 juin
- Reversement via Cogétise : Le 2 octobre
- Accueil syndical / défense des droits : Du 09 au 10 avril

Formation « Accompagnement à un mandat »

- CSE – Prise de mandat : Du 19 au 23 janvier ou du 28 septembre au 2 octobre
- CSE – Santé : Du 09 au 13 mars ou du 01 au 05 juin ou du 23 au 27 novembre
- CSE Activités sociales et culturelles : Du 10 au 12 juin
- Délégué-e syndical-e : Du 26 au 30 janvier ou du 19 au 23 octobre
- Conseiller-e du salarié : Du 11 au 13 février ou du 16 au 18 septembre
- Défenseur-euse Syndical-e : Du 23 au 27 mars ou du 05 au 09 octobre
- Référent-e harcèlement sexuel : Le 16 décembre
- Journée d'étude « Accidents du travail/maladies professionnelles (AT/MP) » : Le 19 mai
- Risques psychosociaux : Du 27 au 29 mai

Pour vous inscrire, n'hésitez pas à demander la fiche d'inscription auprès de votre syndicat, de votre UL ou de l'UD à formationsyndicale@cgt93.fr

Attention la fiche d'inscription doit être validée et tamponnée par votre syndicat ou votre UL !

Formation syndicale de l'Union Départementale CGT 93
1, place de la Libération - 93016 BOBIGNY Cedex
Tél. : 01.48.96.36.92 - e-mail : formationsyndicale@cgt93.fr

RETRAITÉ·E-S, NE NOUS LAISSONS PAS ATTIRER DANS LES GRIFFES DE L'EXTRÊME DROITE !

Au-delà des leaders et des élu·e-s du rassemblement national, l'extrême droite s'infiltré partout pour distiller son venin mortel de haine, de division, de racisme et d'avalissement au pouvoir de l'argent et des capitalistes.

Alors que le Conseil National de la Résistance auquel la CGT a largement participé et contribué avait au sortir de la seconde guerre mondiale statué contre la concentration des médias dans les mains de quelques riches familles, nous assistons aujourd'hui à une attaque sans précédent des milliardaires affiliés à l'extrême droite pour occuper l'ensemble des médias, des maisons d'éditions ou les événements festifs en région.

Les retraité·e-s font partie des cibles privilégiées puisque disposant de plus de temps, sont plus amené·e-s à lire, à écouter la radio ou regarder la télévision. L'extrême droite vise également les jeunes via les réseaux sociaux et les nouveaux modes de communication (instagram, Tik Tok...).

Le milliardaire Vincent Bolloré après avoir fait fortune dans l'industrie, s'empare de nombreux titres de presse, journaux et télévisions (Cnews, Europe 1, Paris Match mais aussi Canal +) avec le projet de diffuser les idées d'extrême droite dans toute la société française... Il est également propriétaire des points Relay dans les gares, les hôpitaux... et s'est attaqué au monde de l'édition, il contrôle ainsi de prestigieuses maisons comme Grasset, Fayard, Stock, Calman-Lévy, JC Lattès, Larousse, Hachette, Hatier, Dunod, Armand Collin, Bibliothèque Rose et Verte... s'attaquant également à l'édition jeunesse et aux manuels scolaires...

Au-delà de concentrer tous ces supports presse et édition, il s'agit bien d'une entreprise de mise au pas de la pensée. Instiller les idées d'extrême droite partout, par tous les moyens, c'est l'objectif poursuivi par Bolloré et consorts, Pierre Edouard Stérin, un autre milliardaire d'extrême droite lui aussi ayant fait fortune entre autres grâce à la création du concept "Smartbox" ces coffrets cadeaux à offrir pour un week-end, un restau ou une découverte en province, lui s'est lancé dans la conception et la vente "clés en mains" de fêtes de villages pour redonner aux festivités estivales





sur l'ensemble du territoire une forme de nostalgie des fêtes médiévales avec en toile de fond les racines chrétiennes de la France...

On le voit, au-delà de la dédramatisation du RN, tenir les médias, le financement du cinéma français (Canal + et bientôt UGC que Bolloré s'apprête à racheter), la mainmise sur

les maisons d'édition et les manuels scolaires participe à une vaste entreprise pour museler les créateur·rice·s, imposer un récit unique et distiller progressivement le poison de la violence des thèses les plus rétrogrades, réactionnaires, racistes et antisémites. L'extrême droite est l'ennemie des travailleur·euse·s, les député·e·s RN votent toutes les lois en faveur du patronat, de la bourgeoisie et des grandes fortunes et votent systématiquement contre les propositions de loi favorables aux salarié·e·s et retraité·e·s comme l'augmentation du smic, la revalorisation des retraites, ou l'indexation des salaires sur les prix.

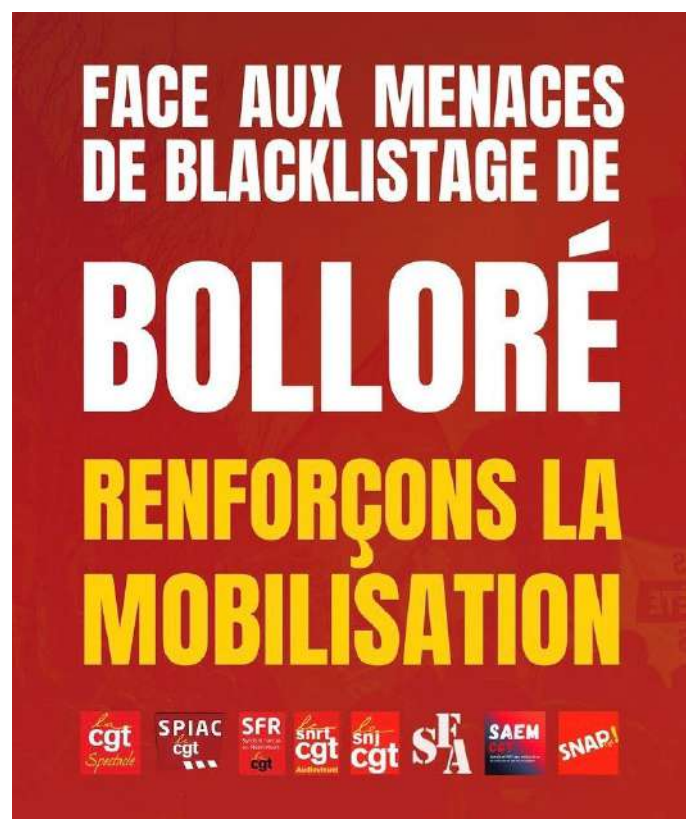
Le MEDEF aujourd'hui fait le choix de l'extrême droite pour pouvoir continuer à s'engraisser sur le dos des salarié·e·s, tout comme les patrons qui à partir de 1934 disaient "Plutôt Hitler que le Front Populaire"... n'oublions pas les suites.

Alors aujourd'hui s'organiser avec la CGT, lutter, militer, défendre les travailleurs et les travailleuses actif·ve·s comme retraité·e·s c'est retrouver l'espoir d'un monde meilleur, plus juste, plus fraternel où chacun·e pourra s'émanciper et s'ouvrir aux autres. Pour cela, le cinéma, la littérature, la musique nous sont indispensables. Alors organisons à notre niveau la résistance à la domination des idées nauséabondes de l'extrême droite, boycottons tout ce qui appartient à ces milliardaires zélés au service d'une entreprise de déstabilisation de notre pacte social et républicain.

Boycottons Bolloré, Stérin et consorts en n'achetant pas leurs livres, box et autres, en ne regardant pas leurs chaînes de télé, en n'écoutant pas leurs radios, en ne fréquentant pas leurs Puy du fou ou autres fêtes réécrivant l'Histoire de France au service de leur idéologie.

Pour nous informer, il nous reste le service public (même si il y aurait beaucoup à en dire...) les médias indépendants (Blast, Radio Nova, Steet Press, L'humanité, Le Monde Diplomatique, Médiapart...), pour nous divertir ou nous cultiver en Seine Saint-Denis, fréquentez les librairies indépendantes, les cinémas publics, les théâtres de nos villes, les festivals comme Banlieues Bleues, Africolor, Villes des musiques du Monde, le Festival de musique classique de Saint-Denis... les musées du territoire (d'art et d'histoire à Saint-Denis ou de l'Histoire vivante à Montreuil), les centres d'art contemporain.... dans tous ces lieux de culture développés depuis des décennies par les Municipalités et le Département, vous aurez la chance de rencontrer des œuvres mais aussi des artistes.

Nous avons la chance ici en Seine Saint-Denis d'avoir un maillage territorial exceptionnel qui offre des tarifs très bas aux retraité·e·s, des séances dédiées...



1936 : FRONT POPULAIRE L'ACTION DÉCISIVE DE LA CLASSE OUVRIERE

LA LONGUE MARCHÉ VERS L'UNITÉ

Le mouvement ouvrier organisé dans la CGT dès sa naissance en 1895, vécut une scission en 1921 avec la création de la CGTU (Confédération Générale du Travail Unitaire). La compromission de la CGT dans « l'Union Sacrée » avec la bourgeoisie au cours de la guerre impérialiste 1914/1918 et l'espoir suscité par la Révolution d'Octobre en Russie furent à l'origine de cette séparation. Dès lors, deux courants syndicaux avec deux conceptions différentes coexistèrent :

- L'une réformiste, portée par la direction de la CGT, disposée à la collaboration de classe.
- L'autre, la CGTU, révolutionnaire, prônant l'action directe revendicative et le changement de société, la suppression du capitalisme et la prise en main de la production par les travailleurs.

De 1918 à 1929, les forces productives prennent de l'essor du fait de la reconstruction du pays. Le salariat est surexploité avec l'intensification du temps de travail et sa durée (50 h/semaine). S'ajoutent à cela les nouvelles techniques qui provoquent un immense chômage. À l'opposé, 200 familles s'accaparent les richesses produites.

L'AIGUISEMENT DE LA CONFRONTATION DE CLASSE

Alors que le patronat se fédère et crée en 1919 le Conseil Général du Patronat Français (CGPF), le syndicalisme divisé n'est syndiqué qu'à hauteur de 15 %. Si de 1924 à 1927 les grèves diminuent, elles reprennent de la vigueur en 1928 et 1929. Très souvent à l'initiative, la CGTU développe l'action à la base par la réalisation de l'unité dans les comités de grève élus par les travailleurs et, en lien avec le PC, mène la lutte contre les guerres y compris coloniales (guerre du Rif au Maroc).

LA CRISE ECONOMIQUE DE 1929, L'ECHEC FASCISTE DE 1934

Résultant de la loi de suraccumulation capitaliste, la grande dépression frappe durement. En France, les mouvements de grève s'accroissent : 1200 grèves en 1929, 1700 en 1930. Jusqu'en 1933, les actions s'échelonnent chaque mois : des métallurgistes aux fonctionnaires, de la grève générale des mineurs au mouvement des 4000

ouvriers agricoles du Midi de la France... La répression patronale et gouvernementale rime avec licenciements, interdits professionnels, procès, emprisonnements.

De défensives, les actions deviennent offensives sur les salaires, la réduction du temps de travail... Considérant une menace sérieuse à ses intérêts, la bourgeoisie divise et détourne l'attention populaire sur les affaires de corruption (affaire Stavisky) pour instaurer un pouvoir autoritaire. Elle s'inspire de l'Italie dirigée depuis 1922 sur le modèle fasciste mussolinien ainsi que sur l'Allemagne avec l'arrivée du nazisme et l'élection d'Hitler en janvier 1933. Le 6 février 1934, des groupes fascistes soutenus financièrement par le grand patronat (le comité des forges entre autres) décident de prendre d'assaut l'Assemblée Nationale. 25.000 travailleurs parisiens contre-manifestent ; de violents affrontements se déroulent. Le 7 février, le gouvernement démissionne. Sans attendre, la CGTU appelle le 9 février : 50.000 travailleurs manifestent de la République à la Gare de l'Est. Pour répondre à la répression policière, des barricades sont dressées, six ouvriers seront tués. Le 12 février, 5 millions de travailleurs manifestent en France, dont 1 million à Paris, les 2 cortèges CGT et CGTU qui avaient appelé fraternisent aux cris de « unité d'action, unité d'action » !

LES EVENEMENTS S'ENCHAINENT ET S'ACCELERENT

La lutte se poursuit contre les plans successifs, décrets-lois gouvernementaux et pour l'augmentation des salaires. Le 27 juillet 1934, un pacte d'unité d'action est scellé entre les partis Communiste et Socialiste. Les 5 et 12 Mai 1935, les partis de gauche remportent un premier succès aux municipales. Un comité de vigilance des intellectuels antifascistes appelle « à délivrer l'État de la tutelle du grand capital, en liaison intime avec les travailleurs. » Le 8 juillet, à l'initiative du Comité Amsterdam-Pleyel, les partis communiste, socialiste, radical, la CGT et la CGTU créent un Comité de rassemblement qui appelle à défilé le 14 juillet, un énorme succès ! Ce Comité se transforme en Comité National du Rassemblement Populaire qui devient le Front Populaire et édite un programme comportant : Le relèvement du niveau de vie, l'institution d'un fond national du chômage, la réduction de la semaine de travail sans réduction des salaires, un régime de retraite, un plan de grands travaux d'utilité publique citadine et

rurale, le soutien aux coopératives agricoles, l'amnistie générale, la dissolution des ligues fascistes, le contrôle des émissions radiophoniques d'État, le développement de l'École Publique, le respect du droit syndical et du droit des femmes au travail, la nationalisation des industries de guerre. Six mois après, concrétisant les multiples fusions antérieures de nombreuses fédérations CGT et CGTU, la CGT se réunifie le 28 janvier 1936 au Congrès de Toulouse.

LES GRANDES GREVES DE 1936

Les élections législatives des 26 Avril et 3 Mai 1936 placent les partis de gauche en tête avec 276 élus sur 610 députés. Au 1er tour, chaque parti se présente aux électeurs et au 2ème tour c'est le désistement pour le candidat de gauche arrivé en tête. La CGT est consciente que pour appliquer le programme du Front Populaire, il faudra vaincre la résistance des oligarchies financières et que son succès dépendra de l'action de masse des salariés. C'est donc entre les 2 tours que le prolétariat en masse célèbre le 1er mai. Dans la métallurgie parisienne, 100.000 ouvriers cessent le travail. 30000 parisiens se rassemblent au Stade Buffalo et 15000 à Clichy. Les 11 et 23 Mai chez Breguet Le Havre et Latécoère (aéronautique) 3 ouvriers licenciés pour avoir manifesté le 1er mai sont réintégrés suite aux grèves. Le 24 Mai, 600.000 manifestants rendent hommage aux morts de la Commune.

DE JOUR EN JOUR LA VAGUE DEFERLE

En Juin 1936 sites industriels, commerciaux, bancaires sont occupés. On compte 2 millions de grévistes durant un mois. La direction du mouvement est assurée par les comités de grève qui organisent le ravitaillement et les loisirs, assurent la sécurité contre les sabotages. On chante, on danse, les artistes donnent des concerts. Acculée, la CGPF patronale sollicite elle-même une réunion à l'Hôtel Matignon. Les négociations s'ouvrent le 7 juin à 15 h et se concluront le 8 juin à 1h du matin. Entre temps, au Vélodrome d'Hiver et dans les rues avoisinantes, 60.000 personnes acclameront Léon Blum (Socialiste) et Maurice Thorez (Communiste). Pris à la gorge, le patronat est dans l'obligation de céder par l'inscription dans l'accord d'un grand nombre d'articles :

- Établissement immédiat de contrats collectifs de travail, reconnaissance de la liberté d'opinion, du droit d'adhérer et d'appartenir à un syndicat professionnel, sans discrimination d'embauchage, de conduite ou de répartition du travail, de mesures de discipline ou de congédiement.
- Les salaires réels seront augmentés suivant une échelle décroissante de 15 % (bas salaires) à 7 % (salaires plus élevés).

- Dans chaque établissement de plus de 10 salariés, seront institués 2 titulaires ou plusieurs titulaires ou suppléants en rapport de la taille de l'établissement.
- Les conditions d'éligibilité électorale sont fixées, aucune sanction pour fait de grève est actée.

En fait, grâce à la poursuite des luttes entreprise par entreprise, les travailleurs, de l'aveu même des patrons obtinrent des augmentations supérieures à 30 %, voire 40 à 50 % pour les femmes et les jeunes. L'accord généralise enfin les conventions collectives et les délégués d'atelier. Les 11 et 12 juin, après la signature des accords Matignon, les textes sur les 40 heures sans diminution de salaires et 15 jours de congés payés qui ne figuraient pas sur le programme du Front Populaire sont votés par l'Assemblée nationale et le Sénat. Après l'application de ces lois, le chômage retombe, le nombre de conventions collectives s'élève à 7.000 en 1936. Les travailleurs partent en congés payés, en famille et à vélo découvrir les joies de la montagne et de la mer en chantant. Le 15 juin 1936, la CGT dénombrait 2.500.000 adhérents et un an plus tard 5 millions ! A la campagne, les paysans qui soutenaient la classe ouvrière obtiennent, avec la création de l'Office du Blé, des prix stables et rémunérateurs ; 234 coopératives sont fondées. Par la loi du 11 août 1936, l'Industrie de guerre est nationalisée, la SNCF créée le 21 août. L'enseignement est démocratisé, de nombreux postes d'enseignants créés, les classes de 35 élèves dédoublées. Le Centre National de la Recherche Scientifique est constitué, ainsi qu'un sous-secrétariat d'État aux Loisirs et aux Sports avec Léo Lagrange. Les clubs sportifs se multiplient, comme les associations populaires de Tourisme.... Des liens nouveaux se lient entre les créateurs et la classe ouvrière au niveau de la musique, du théâtre, du cinéma, des arts plastiques. La CGT participe à la réalisation du film de Jean Renoir : « La Marseillaise » et « La vie est à nous »...

1936 et ses conquises resteront dans les mémoires démontrant qu'avec des salariés unis et organisés, il est possible de gagner !

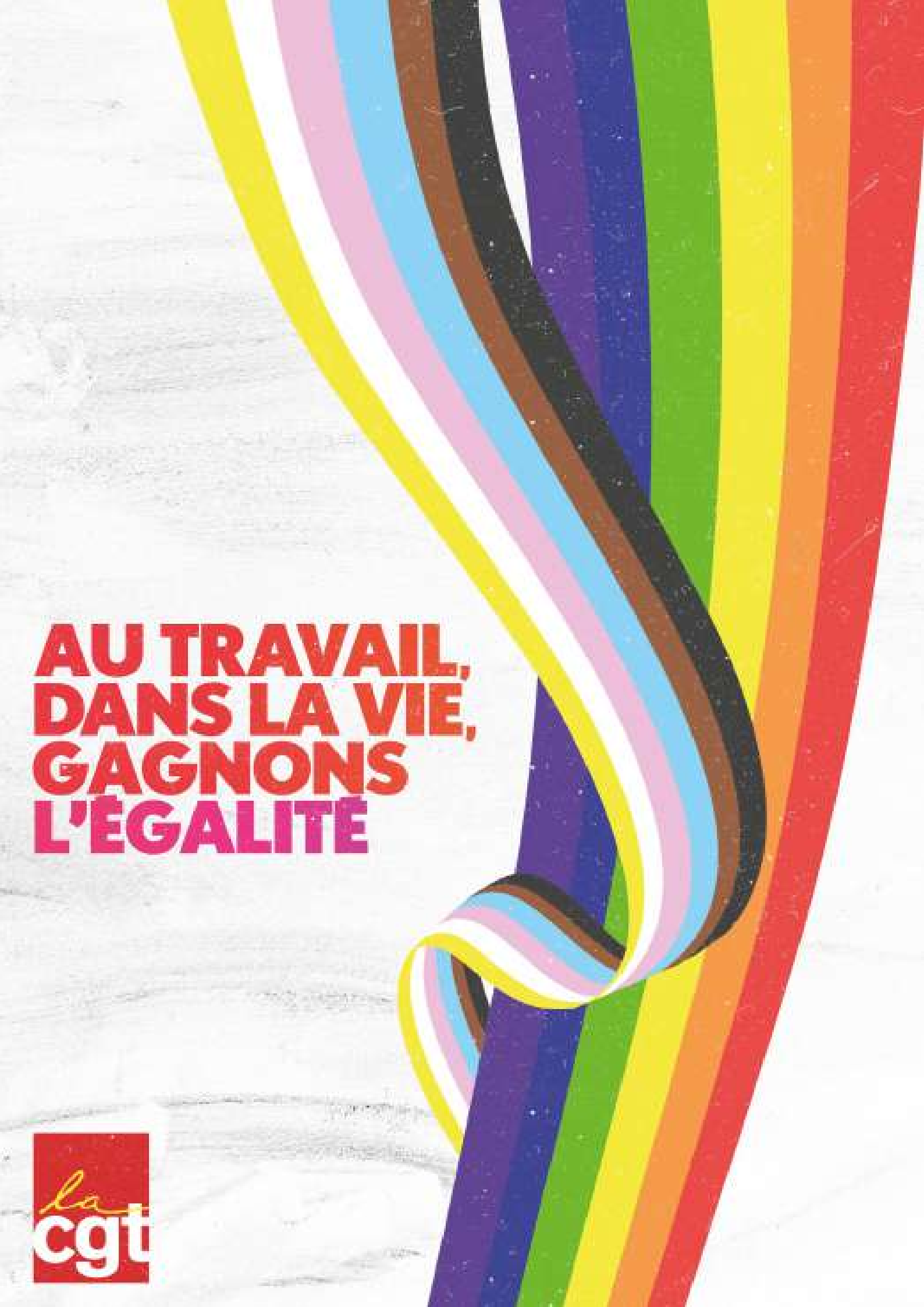
1936 s'est construit dans les luttes unitaires, dans l'affirmation d'une conscience de classe enracinée sur les revendications face au capital et au « mur de l'argent ».

Dans le livre « Esquisse d'une Histoire de la CGT », l'historien Jean Bruhat précise :

« Les victoires électorales ne sont pas négligeables, mais elles ne peuvent à elles seules, venir à bout de la résistance des adversaires de la classe ouvrière. C'est là encore l'action des masses qui est décisive pour garantir et consolider les succès obtenus... »

D'une criante actualité !

Errata : Dans le précédent Bimi n° 941 traitant de la « Charte d'Amiens » deux erreurs se sont glissées dans le texte : Le 54ème Congrès de la CGT aura lieu du 1er au 4 juin 2026 à Tours - La scission syndicale entre la CGT confédérée et la CGT-Unitaire a eu lieu en 1921.



**AU TRAVAIL,
DANS LA VIE,
GAGNONS
L'ÉGALITÉ**

